

Chers adhérents,

Nous espérons que vous allez bien et que vous avez pu profiter de votre été malgré la situation toujours délicate du point de vue sanitaire en France. La rentrée approche vite et elle apporte avec elle de nombreuses questions et incertitudes.

Est-ce que Coup de Pouce Relais va pouvoir reprendre son activité de manière habituelle ?

Il s'agit là d'une question à laquelle nous ne pouvons pas encore répondre. Nous nous fixons toujours comme objectif prioritaire de préserver la santé de tous, enfants comme adultes. A ce titre, nous restons à l'écoute de toutes les dernières consignes gouvernementales en matière de santé publique par rapport à la crise sanitaire que nous traversons. Il est certain que l'activité de Coup de Pouce Relais sera encore impactée par cela. Nous avons déjà travaillé à plusieurs scénarios afin de pouvoir être présents auprès de vous malgré l'impact de cette crise sur l'activité de votre association. Nous vous informerons au mois de septembre de l'organisation qui sera finalement mise en place.

A cause du confinement je n'ai pas été invité à l'Assemblée Générale de Coup de Pouce Relais. Qu'en est-il aujourd'hui ?

L'assemblée générale de votre association se tiendra **le samedi 12 septembre 2020 à 9h30 à la Maison Pour Tous : 249 rue Vendôme 69003 Lyon.** Nous vous accueillerons avec un petit déjeuner, tout en respectant les mesures de distanciation bien-entendu. Nous vous exposerons l'état des lieux de votre association avant de vous proposer un temps de jeu pour vos enfants et vous-même.

Cela fait plus d'un an que nous ne vous avons pas fait ce retour sur l'activité de l'association à laquelle vous avez adhéré, ainsi, il s'agira d'éléments concernant l'année 2019. Nous vous enverrons d'ailleurs prochainement l'ensemble des informations que nous vous exposerons lors de l'assemblée générale. Cela permettra de pouvoir vous commenter toutes ces informations plutôt que de vous les détailler. Nous souhaitons que l'assemblée générale soit bien un temps d'information mais surtout d'échange avec vous qui êtes le cœur de l'association Coup de Pouce Relais.

Vous dites que les adhérents sont le cœur de l'association, c'est-à-dire ?

Le but de toute association est de répondre à un besoin. L'association Coup de Pouce Relais est née en 2000 suite à une mobilisation d'acteurs du quartier Moncey-Voltaire dans le 3ème arrondissement de Lyon. Elle a pour objet le développement d'un réseau d'aide et d'appui aux adultes et enfants habitant le 3ème arrondissement de Lyon. Pour ce faire nous privilégions le média du jeu, comme vous le savez. Nous l'utilisons dans ses dimensions sociales, culturelles et éducatives. Nous tentons de favoriser les rencontres intergénérationnelles ainsi que de renforcer le lien social.

Si l'association existe encore aujourd'hui c'est qu'elle répond toujours à ces besoins et que vous souhaitez toujours participer avec nous dans les différents projets de Coup de Pouce Relais. C'est en cela que vous êtes le cœur de cette association. Sans vous, l'association n'aurait plus de raison d'exister.

Pour aller un peu plus loin, le cœur fait « battre » l'association. Vous avez donc un autre rôle à jouer dans votre association. Il s'agit de donner votre avis et de participer à la vie associative. En effet, l'association ne peut pas se comporter comme une entreprise et faire seulement de la prestation de service. La raison d'être d'une association est de répondre à des besoins, vos besoins. Pour y parvenir, l'association a besoin d'être guidée par des bénévoles. Vous avez donc votre rôle à jouer ici. Pour que

Coup de Pouce Relais puisse continuer de prendre les bonnes décisions, de se projeter dans la bonne direction, de répondre à vos besoins qui peuvent évoluer dans le temps, il est nécessaire que vous puissiez venir nous rencontrer lors des assemblées générales. Il est nécessaire également que vous puissiez prendre une place dans le conseil d'administration afin d'en renouveler ses membres. Il faut que le cœur continue de battre pour que l'association Coup de Pouce Relais puisse continuer de vivre.

Le Conseil d'Administration ? Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un groupe de bénévoles, élus par l'assemblée générale, qui se réunit environ 6 fois par an pour gérer le bon fonctionnement de l'association. Pour Coup de Pouce Relais, il s'agit d'un groupe d'au moins 7 bénévoles. 3 d'entre eux sont ensuite élus pour composer ce que l'on appelle « le Bureau ». Les trois membres sont la présidente ou le président, la trésorière ou le trésorier et la ou le secrétaire.

Le poste de président va représenter l'association dans tous les actes de la vie civile. Le poste de trésorier tient les comptes de l'association en lien avec un comptable professionnel. Enfin, le poste de secrétaire assure la communication interne de l'association ainsi que l'écriture des comptes-rendus des différentes réunions du conseil d'administration, du bureau et des assemblées générales.

Je veux bien donner de mon temps mais je n'y connais rien en comptabilité ni en politique. Comment voulez-vous que je fasse partie du conseil d'administration ou même du bureau ?

Le président ou la présidente engage effectivement sa responsabilité car il représente l'association à l'extérieur. Il/elle dispose également de la signature (contrat, convention, courrier officiel, etc.). Toutefois, ce poste ne nécessite aucune connaissance particulière en politique. Les décisions se prennent en collaboration avec les autres membres du bureau et du conseil d'administration.

Le poste de trésorier/trésorière est certes responsable de la gestion financière de l'association. Toutefois, l'association s'appuie sur des compétences professionnelles d'un cabinet de gestion comptable qui nous transmet les bilans. La mission du trésorier ou de la trésorière est donc de s'assurer de la bonne santé financière de l'association et de pouvoir faire le lien entre les finances et les différents projets entrepris par Coup de Pouce Relais.

Le ou la secrétaire s'assure de l'administratif essentiel à la cohésion de l'association. Il ou elle rédige les comptes-rendus des différentes réunions et s'occupe notamment des convocations aux rencontres du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Enfin, les autres membres du conseil d'administration sont sollicités environ 6 fois dans l'année pour une réunion afin de faire avancer les différents projets associatifs de Coup de Pouce Relais et pour décider des orientations que doit prendre l'association en fonction des besoins des adhérents et des valeurs que nous défendons. En plus de ces 6 réunions, chaque membre peut avoir une « mission » plus spécifique en fonction des compétences qu'il souhaite mettre à disposition de l'association et de son temps. Cela va former ce que l'on appelle à Coup de Pouce : une commission. Par exemple, depuis 2 ans, plusieurs membres du conseil d'administration ont formé une commission partenariat. Son objectif est de pouvoir développer un réseau de partenariat avec les commerces locaux ou de solliciter du mécénat. Une autre commission s'était auparavant formée autour de la communication afin de faire évoluer ce point à Coup de Pouce.

Finalement, il n'y a pas forcément besoin de compétences particulières pour intégrer le conseil d'administration ou même le bureau de votre association. Il y a simplement des gens comme vous qui se mobilisent pour que leur association puisse continuer de proposer des projets adaptés aux besoins des adhérents. Si vous avez un peu de temps, l'envie d'apprendre et de vous investir, un poste au conseil d'administration pourrait réellement vous convenir. Nous souhaitons que chacun puisse y trouver sa place et que l'ensemble des adhérents puissent être représentés : parents, assistantes maternelles, partenaires, habitants du quartier, etc.

Coup de pouce a vraiment besoin d'un coup de main.